

Pompes à chaleur air-eau Aquarea

Les demandes de mise en service doivent être adressées à : interventions.sav@panasonicproclub.com.
Elles doivent être accompagnées des documents annexes nécessaires et de votre bon de commande interne rempli et signé.



COORDONNÉES DE L'INSTALLATEUR

Société : Contact (Prénom, Nom) :
 Tél. (portable) : Courriel :
 Adresse :

COORDONNÉES DU CHANTIER (Client final)

Contact (Nom, Prénom) :
 Tél. (portable) : Courriel :
 Adresse :

COMMENTAIRES & SPÉCIFICITÉS

.....

PRODUITS ET PRESTATIONS

Produits , Assistance MES	Modèles		Prestation A	Prestation B	Hauteur d'installation de l'unité extérieure : mètres(s)
	UE	+			
Aquarea Monobloc			<input type="checkbox"/> 370 € HT	Non disponible	
Aquarea Bi-bloc			<input type="checkbox"/> 350 € HT	<input type="checkbox"/> 500 € HT	
Aquarea All in One ECS intégrée			<input type="checkbox"/> 390 € HT	<input type="checkbox"/> 540 € HT	

Autres Prestations complémentaires	Prix € HT	Option supp: Accessoires et autres	Prix € HT
Pré-visite chantier	<input type="checkbox"/> 250	Connexion électrique accessoires (unitaire)	<input type="checkbox"/> 50
M.E.S CASCADE MANAGER CMH (<5 PAC)	<input type="checkbox"/> 500	Purge installation hydraulique	<input type="checkbox"/> 100
M.E.S CLOUD AQUAREA	<input type="checkbox"/> 300	Configuration cartes optionnelles et accessoires (prix unitaire)	<input type="checkbox"/> 200

Voir le détail des prestations page 11.

NON INCLUS : complément de charge frigorifique et toute autre prestation non précisée

PRÉ-REQUIS

Présence indispensable de l'installateur (et si possible du client final)

- L'installation doit être conforme aux données du constructeur
- Les unités doivent être accessibles
- La PAC doit être installée à moins d'un mètre du sol (à défaut, présence d'un échafaudage conforme obligatoire)
- Le système doit être étanche à l'air et à l'humidité et les liaisons doivent être bouchées ou brasées
- Les liaisons doivent être installées sans cassure ni pliure
- Le diamètre et la longueur des liaisons frigorifiques doivent être conformes aux données du constructeur

- Les liaisons électriques doivent être effectuées et conformes à la législation en vigueur
- Tous les raccordements hydrauliques doivent être effectués
- Mise en eau (glycolée si nécessaire) de l'installation, mise en pression et purge effectuée
- Réalisation du système d'évacuation des eaux
- Pour les constructions neuves, le compteur électrique doit être le compteur définitif
- Application des normes EN 378 et IEC 60335-2-40 relatives au fluide frigorigène R32 : vérification de la surface minimale de la pièce et de la présence d'une ventilation adaptée conforme aux normes

DATE ET SIGNATURE - DOCUMENT À TRANSMETTRE MINIMUM 15 JOURS AVANT LA DATE SOUHAITÉE

Date souhaitée de M.E.S. :
 Date le :
 Nom du signataire :
 Signature

Cachet

* Pour les opérations nécessitant une manipulation de fluides frigorigènes effectuées sur un équipement, prévus aux articles R.543-82 et R.541-45 du code de l'environnement. L'opérateur devra délivrer, à qui de droit, la fiche d'intervention Cerfa N° 15497*02 et le certificat d'assemblage Cerfa N°15498*02.

Panasonic pompes à chaleur air-air gamme confort

Les demandes de mise en service doivent être adressées à : interventions.sav@panasonicproclub.com.
Elles doivent être accompagnées des documents annexes nécessaires et de votre bon de commande interne rempli et signé.



COORDONNÉES DE L'INSTALLATEUR

Société : Contact (Prénom, Nom) :
 Tél. (portable) : Courriel :
 Adresse :

COORDONNÉES DU CHANTIER (Client final)

Contact (Nom, Prénom) :
 Tél. (portable) : Courriel :
 Adresse :

COMMENTAIRES & SPÉCIFICITÉS

.....

PRODUITS ET PRESTATIONS

Produits	Modèles			Prestation B	x nb	= total € HT
	UE	+	UI			
Monosplit				<input type="checkbox"/> 350 € HT		
Monosplit même jour (max 3)				<input type="checkbox"/> 300 € HT		
Multisplit – 2 ou 3 sorties connectées				<input type="checkbox"/> 400 € HT		
Multisplit – 4 ou 5 sorties connectées				<input type="checkbox"/> 490 € HT		
Multisplit – nb d'unités interieures				<input type="checkbox"/> 20 € HT		

Hauteur d'installation de l'unité extérieure : mètre(s)
 Nombre de systèmes : Systèmes

PRÉ-REQUIS

Présence indispensable de l'installateur (et si possible du client final)

- L'installation doit être conforme aux données du constructeur
- Les unités doivent être accessibles
- Le groupe extérieur doit être installé à moins d'un mètre du sol (à défaut, présence d'un échafaudage conforme obligatoire)
- Le système doit être étanche à l'air et à l'humidité et les liaisons doivent être bouchées ou brasées
- Les liaisons doivent être installées sans cassure ni pliure

- Le diamètre et la longueur des liaisons frigorifiques doivent être conformes aux données du constructeur
- Les liaisons électriques doivent être effectuées et conformes à la législation en vigueur
- Pour les constructions neuves, le compteur électrique doit être le compteur définitif
- Application des normes EN 378 et IEC 60335-2-40 relatives au fluide frigorigène R32 : vérification de la surface minimale de la pièce et de la présence d'une ventilation adaptée conforme aux normes

DATE ET SIGNATURE - DOCUMENT À TRANSMETTRE MINIMUM 15 JOURS AVANT LA DATE SOUHAITÉE

Date souhaitée de M.E.S. :
 Date le :
 Nom du signataire :
 Signature

Cachet

* Pour les opérations nécessitant une manipulation de fluides frigorigènes effectuées sur un équipement, prévus aux articles R.543-82 et R.541-45 du code de l'environnement. L'opérateur devra délivrer, à qui de droit, la fiche d'intervention Cerfa N° 15497*02 et le certificat d'assemblage Cerfa N°15498*02.

Pompes à chaleur air-air petit tertiaire PACi

Les demandes de mise en service doivent être adressées à : interventions.sav@panasonicproclub.com.
Elles doivent être accompagnées des documents annexes nécessaires et de votre bon de commande interne rempli et signé.



COORDONNÉES DE L'INSTALLATEUR

Société : Contact (Prénom, Nom) :
 Tél. (portable) : Courriel :
 Adresse :

COORDONNÉES DU CHANTIER (Client final)

Contact (Nom, Prénom) :
 Tél. (portable) : Courriel :
 Adresse :

COMMENTAIRES & SPÉCIFICITÉS

.....

PRODUITS ET PRESTATIONS

Produits	Modèles			Prestation A	Prestation B
	UE	+	UI		
Monosplit PACi montage standard				<input type="checkbox"/> 400 € HT	<input type="checkbox"/> 500 € HT
Monosplit PACi basse température				<input type="checkbox"/> 450 € HT	<input type="checkbox"/> 500 € HT
Application CTA, PRO-HT ou module hydro.				<input type="checkbox"/> 500 € HT	<input type="checkbox"/> sur devis
Application Twin				<input type="checkbox"/> 450 € HT	<input type="checkbox"/> sur devis
Application Triple ou Double-Twin				<input type="checkbox"/> 550 € HT	<input type="checkbox"/> sur devis

Hauteur d'installation de l'unité extérieure : mètre(s) Nombre de systèmes : Systèmes

PRÉ-REQUIS

- **Présence indispensable de l'installateur (et si possible du client final)**
- L'installation doit être conforme aux données du constructeur
- Les unités doivent être accessibles
- Le groupe extérieur doit être installé à moins d'un mètre du sol (à défaut, présence d'un échafaudage conforme obligatoire)
- Le système doit être étanche à l'air et à l'humidité et les liaisons doivent être bouchées ou brasées
- Les liaisons doivent être installées sans cassure ni pliure
- Le diamètre et la longueur des liaisons frigorifiques doivent être conformes aux données du constructeur
- Les liaisons électriques doivent être effectuées et conformes à la législation en vigueur
- Pour les constructions neuves, le compteur électrique doit être le compteur définitif
- Application des normes EN 378 et IEC 60335-2-40 relatives au fluide frigorigène R32 : vérification de la surface minimale de la pièce et de la présence d'une ventilation adaptée conforme aux normes

DATE ET SIGNATURE - DOCUMENT À TRANSMETTRE MINIMUM 15 JOURS AVANT LA DATE SOUHAITÉE

Date souhaitée de M.E.S. :
 Date le :
 Nom du signataire :
 Signature

Cachet

Systèmes DRV électriques et gaz

Les demandes de mise en service doivent être adressées à :
interventions.sav@panasonicproclub.com.

Pour les systèmes DRV et GHP, le dossier des pré-requis doit nous être retourné complété et signé. Celui-ci est disponible en téléchargement sur le Pro Club ou en flashant les QR Codes ci-contre. **Le synoptique final ainsi que votre bon de commande interne sont également obligatoires.**



DRV ECOi



DRV ECO G

COORDONNÉES DE L'INSTALLATEUR

Société : Contact (Prénom, Nom) :
Tél. (portable) : Courriel :
Adresse :

COORDONNÉES DU CHANTIER (Client final)

Contact (Nom, Prénom) :
Tél. (portable) : Courriel :
Adresse :

COMMENTAIRES & SPÉCIFICITÉS

PRODUITS ET PRESTATIONS

Produits	Modèles			Prestation
	UE	+	UI	
Mise en service système DRV ou GHP			<input type="checkbox"/> Sur devis

Emplacement de l'unité extérieure (toiture...) :

Nombre de systèmes : Systèmes Nombre d'UI : Unités intérieures

PRÉ-REQUIS

Présence indispensable de l'installateur (et si possible du client final)

- L'installation doit être conforme aux données du constructeur
- Les unités doivent être accessibles
- Le groupe extérieur doit être installé en respectant les espaces selon les données du constructeur
- Le système doit être étanche à l'air et à l'humidité et les liaisons doivent être bouchées ou brasées
- Les liaisons doivent être installées, brasées sous azote sans cassure ni pliure
- le synoptique final avec les **métrés réels d'exécution**

- Mise sous tension de l'installation 5 heures avant la mise en service (préchauffage de l'huile sans enclencher les disjoncteurs interne à la machine)
- Le diamètre et la longueur des liaisons frigorifiques doivent être conformes aux données du constructeur
- Les liaisons électriques doivent être effectuées et conformes à la législation en vigueur
- Pour les constructions neuves, le compteur électrique doit être le compteur définitif
- Application des normes EN 378 et IEC 60335-2-40 relatives au fluide frigorigène R32 : vérification de la surface minimale de la pièce et de la présence d'une ventilation adaptée conforme aux normes

DATE ET SIGNATURE - DOCUMENT À TRANSMETTRE, ACCOMPAGNÉ DU DOSSIER DES PRÉ-REQUIS COMPLÉTÉ ET SIGNÉ, MINIMUM 15 JOURS AVANT LA DATE SOUHAITÉE

Date souhaitée de M.E.S. :

Cachet

Date le :

Nom du signataire :

Signature

* Pour les opérations nécessitant une manipulation de fluides frigorigènes effectuées sur un équipement, prévus aux articles R.543-82 et R.541-45 du code de l'environnement. L'opérateur devra délivrer, à qui de droit, la fiche d'intervention Cerfa N° 15497*02 et le certificat d'assemblage Cerfa N°15498*02.

Groupes d'eau glacée ECOi-W

Les demandes de mise en service doivent être adressées : à interventions.sav@panasonicproclub.com.
Elles doivent être accompagnées des documents annexes nécessaires et de votre bon de commande interne rempli et signé.



COORDONNÉES DE L'INSTALLATEUR

Société : Contact (Prénom, Nom) :
Tél. (portable) : Courriel :
Adresse :

COORDONNÉES DU CHANTIER (Client final)

Contact (Nom, Prénom) :
Tél. (portable) : Courriel :
Adresse :

COMMENTAIRES & SPÉCIFICITÉS

.....
.....
.....
.....

PRODUITS ET PRESTATIONS

Produits	Modèles			Prestation	Nombre de systèmes : Systèmes
	UE	+	UI		
Pré-visitte de chantier				<input type="checkbox"/> 300 € HT	
Groupes de 25 à 40 kW				<input type="checkbox"/> 700 € HT	
Groupes de 45 à 75 kW				<input type="checkbox"/> 800 € HT	Nombre d'UI :
Groupes de 90 à 140 kW				<input type="checkbox"/> 900 € HT	
Groupes de 150 à 210 kW				<input type="checkbox"/> 1 000 € HT	Unités intérieures

Emplacement de l'unité extérieure (toiture...) :

PRÉ-REQUIS

- **Présence indispensable de l'installateur (et si possible du client final)**
- L'installation doit être conforme aux données du constructeur
- Les unités doivent être accessibles
- Le groupe extérieur doit être installé en respectant les espaces selon les données du constructeur
- Le système doit être étanche à l'air et à l'humidité et les liaisons doivent être bouchées ou brasées
- Les liaisons doivent être installées sans cassure ni pliure
- Mise sous tension de l'installation 5 heures avant la mise en service (préchauffage de l'huile sans enclencher les disjoncteurs interne à la machine)
- Purge du réseau hydraulique correctement réalisée
- Vanne TA + Vanne de contrôle pour valise de contrôle de débit (fourniture installateur)
- Les liaisons électriques doivent être effectuées et conformes à la législation en vigueur
- Tous les raccordements hydrauliques doivent être effectués et raccordés à la terre si besoin
- Réalisation du système d'évacuation des eaux
- Pour les constructions neuves, le compteur électrique doit être le compteur définitif
- Application des normes en vigueur
- Mise en place des accessoires et options nécessaires (bâche, ballon tampon...) et mise à disposition de glycol si nécessaire

DATE ET SIGNATURE - DOCUMENT À TRANSMETTRE MINIMUM 15 JOURS AVANT LA DATE SOUHAITÉE

Date souhaitée de M.E.S. :
Date le :
Nom du signataire :
Signature

Cachet

Unités de condensation au CO₂

Les demandes de mise en service doivent être adressées à : interventions.sav@panasonicproclub.com.
Pour les groupes CO₂, le dossier des pré-requis doit nous être retourné complété et signé. Celui-ci est disponible en téléchargement sur le Pro Club ou en flashant les QR Codes ci-contre. **Le synoptique final ainsi que votre bon de commande interne sont également obligatoires.**



COORDONNÉES DE L'INSTALLATEUR

Société : Contact (Prénom, Nom) :
Tél. (portable) : Courriel :
Adresse :

COORDONNÉES DU CHANTIER (Client final)

Contact (Nom, Prénom) :
Tél. (portable) : Courriel :
Adresse :

COMMENTAIRES & SPÉCIFICITÉS

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

PRODUITS ET PRESTATIONS

Produits	Modèles	Groupe 1	Autres groupes le même jour	
	UE		x nb	= total € HT
Groupe 2 CV / 4 kW		<input type="checkbox"/> 600 € HT	<input type="checkbox"/> x 400 € HT	
Groupe 4 CV / 7,5 kW		<input type="checkbox"/> 700 € HT	<input type="checkbox"/> x 500 € HT	
Groupe 10 CV / 15, 16 kW		<input type="checkbox"/> 900 € HT	<input type="checkbox"/> x 600 € HT	

PRÉ-REQUIS

- Fourniture du synoptique de l'installation, avec les longueurs des lignes inscrites sur cels) dernier(s).
- **Présence indispensable de l'installateur (et si possible du client final)**
- L'installation doit être conforme aux données du constructeur
- Les unités doivent être accessibles
- Le groupe extérieur doit être installé en respectant les espaces selon les données du constructeur
- Le système doit être étanche à l'air et à l'humidité et les liaisons doivent être bouchées ou brasées
- Les liaisons cassure ni plieurefrigorifique doivent être de type K65, installées sans cassure ni pliure
- Les liaisons frigorifique doivent être de type K65, installées sans cassure ni pliure
- Le test d'étanchéité des lignes et le test de résistance mécanique doivent être faits avant la mise en service
- Le tirage au vide doit être fait au minimum 20 heures avant la mise en service et la pompe à vide doit être en fonctionnement jusqu'au moment de la mise en service
- Le diamètre et la longueur des liaisons frigorifiques doivent être conformes aux données du constructeur
- Les liaisons électriques doivent être effectuées et conformes à la législation en vigueur
- Pour les constructions neuves, le compteur électrique doit être le compteur définitif

DATE ET SIGNATURE - DOCUMENT À TRANSMETTRE MINIMUM 15 JOURS AVANT LA DATE SOUHAITÉE

Date souhaitée de M.E.S. :
Date le :
Nom du signataire :
Signature

Cachet

* Pour les opérations nécessitant une manipulation de fluides frigorigènes effectuées sur un équipement, prévus aux articles R.543-82 et R.541-45 du code de l'environnement. L'opérateur devra délivrer, à qui de droit, la fiche d'intervention Cerfa N° 15497*02 et le certificat d'assemblage Cerfa N°15498*02.

Demandes d'intervention technique

Les demandes d'intervention doivent être adressées à : interventions.sav@panasonicproclub.com.
Elles doivent être accompagnées des documents annexes nécessaires et de votre bon de commande interne rempli et signé.



RAPPEL : Présence de l'installateur ou exploitant obligatoire

COORDONNÉES DE L'INSTALLATEUR OU DE L'EXPLOITANT

Société : Contact (Prénom, Nom) :
 Tél. (portable) : Courriel :
 Adresse :

COORDONNÉES DU DISTRIBUTEUR

Contact (Nom, Prénom) :
 Tél. (portable) : Courriel :
 Adresse :

COORDONNÉES DU CHANTIER (Client final)

Contact (Nom, Prénom) :
 Tél. (portable) : Courriel :
 Adresse :

PRODUITS ET PRESTATIONS

Références produits :

Type d'intervention : DIAGNOSTIC DÉPANNAGE AUTRE :

Prestations : 1/2 JOURNÉE: 350€ 1 JOURNÉE: 550€

Problème(s) rencontré(s) :

.....

Code(s) erreur(s) relevé(s) :

Rappel!

Toute AMES/ intervention annulée moins de 48 h avant l'intervention ou toute mise en service rendu impossible dû à une non-conformité (pas d'électricité, pb de câblage, non-respect des préconisations constructeur..) sera facturé au prix forfaitaire de **350€ HT**

Dans le cas où un complément de charge frigorifique est nécessaire, l'installateur devra mettre à disposition la quantité requise. Dans le cas contraire, le fluide sera facturé en supplément aux tarifs ci-dessous.

DATE ET SIGNATURE - DOCUMENT À TRANSMETTRE MINIMUM 15 JOURS AVANT LA DATE SOUHAITÉE

Date souhaitée de l'intervention :

Cachet

Date le :

Nom du signataire :

Signature